

Congrès du Collège de la Médecine Générale

24 mars 2023

**Médecine générale et crises sanitaires :
une analyse et quelques questions**

Dr Jacques Battistoni, médecin généraliste

Congrès du Collège de la Médecine Générale

24 mars 2023

Médecine générale et crises sanitaires

- De quoi parlons-nous en pratique?
- Plusieurs niveaux d'organisation
- Les besoins ressentis par les médecins généralistes
- Pas de missions sans moyens

Médecine générale et crises sanitaires

De quoi parlons-nous en pratique?

- D'épidémies et de pandémies
- De crises parfois limitées localement ou en raison de risques spécifiques
- Qui diffèrent selon leur nature :
 - infectieuses, du sida au covid, mais aussi crises limitées (listériose, méningites, monkey-pox par exemple) dans le temps et dans l'espace, généralisées ou non
 - environnementales et climatiques : canicule et catastrophes naturelles, risques chimiques et nucléaires, polluants (chlordecone) et pesticides ...
 - populationnelles : afflux de population, exilés et réfugiés
 - systémiques, liées à une défaillance du système de santé
 - Etc.

Plusieurs niveaux d'organisation

- Le médecin généraliste et ses patients, une relation de confiance qui peut être déterminante
- Le territoire de santé, pour des soins mieux coordonnés
- L'Etat et les professionnels de santé : « Je t'aime, moi non plus ! »

Médecine générale et crises sanitaires

Les besoins ressentis par les médecins généralistes

- Veille sanitaire vs information descendante
- Le territoire de santé, pour organiser les soins : ESP, CPTS, départements
- Une politique nationale cohérente et responsable

Médecine générale et crises sanitaires

Quelles missions pour les médecins généralistes ?

- Des missions de santé publique pour les médecins généralistes ? Veille sanitaire (outils de dépistage), information de la population, prévention, soins, santé communautaire
- Communication (outils) et logistique communes (moyens) dans un territoire de santé
- Une place dans la gouvernance à tous les niveaux : référent crises sanitaires, copils départementaux, DGS et DGOS, COVARIS

Médecine générale et crises sanitaires

En conclusion ...

- *Dans le prolongement de l'avenant 2 (...) signé en décembre 2021 de réponse aux crises sanitaires graves, le HCAAM* recommande de donner aux CPTS déjà constituées une mission prioritaire : mission de crise sur l'accès aux soins.*
- *A la suite de l'épidémie de Covid, la responsabilité populationnelle des CPTS a été reconnue en cas de situation de crise sanitaire grave, avec l'ajout, dans l'avenant 2 de l'ACI, d'une mission socle supplémentaire consistant à élaborer un plan de crise.*

* Rapport du HCAAM septembre 2022 - Organisation des soins de proximité : Garantir l'accès de tous à des soins de qualité